

H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « Paris en proie à la guerre civile »

Doc. vidéoprojeté : « Les Parisiens chantent *La Marseillaise* »

- En mai 1871, la France et Paris sont plongées dans une guerre civile. En 1879, une loi fait de *La Marseillaise* devient l'hymne officiel de la République, et l'unité nationale retrouvée.
- La mise en œuvre du **projet républicain** (rétablissement d'une république qui doit être durablement acceptée par les Français) est donc compliquée dès la proclamation de la république en 1870 car les républicains sont minoritaires. Ils deviennent majoritaires en 1879 et leur action, jusqu'en 1914, consiste à faire accepter cette république qui a été proclamée à la hâte et à faire en sorte qu'elle résiste aux crises qu'elle traverse au cours des années 1880 et 1890. C'est chose faite en 1914.
- **Problématique : Malgré les oppositions qu'elle rencontre, comment la Troisième République finit-elle par regrouper la majorité des Français autour d'un projet politique commun ?**

I. Un projet républicain confronté à l'instabilité : 1870-1879

A. Une République née dans un contexte très fragile

Doc. 1 page 152 : « La proclamation de la République »

Doc. 4 page 153 : « Une Assemblée nationale monarchiste (février 1871) »

Doc. vidéoprojeté : « Le portrait officiel d'Adolphe Thiers, premier président de la III^e... »

- Suite à la défaite militaire de Napoléon III face à la Prusse, la **III^e République est proclamée** à Paris le **4 septembre 1870**. Le gouvernement républicain finit par signer l'armistice avec la Prusse le 28 janvier 1871, au prix de conditions très dures (la perte de l'Alsace et de la Moselle).
- En février 1871, les royalistes remportent les législatives et disposent d'une forte majorité à la Chambre des députés. Ils ont fait campagne sur la paix. **Adolphe Thiers** est nommé **président de la République** en **février 1871**, alors que le régime ne possède pas encore d'institutions.

Point de passage et d'ouverture 1 : « 1871 : Louise Michel pendant la Commune de Paris »

Doc. 3 page 155 : « L'insurrection du 18 mai 1871 »

Doc. 5 page 155 : « La Semaine sanglante »

Consigne : En analysant les documents, vous mettrez en évidence l'idéologie qui guide Louise Michel, les actions qu'elle met en œuvre pendant la Commune ainsi que l'échec de son action.

Point méthode : Analyser deux documents d'Histoire

- en introduction, présenter les documents (nature, auteur, date et contexte, thèmes et source) puis annoncer le plan suggéré par la consigne ;
- dans le développement, commencez par faire des références aux documents (citations, descriptions...) avant de les expliquer ensuite par des connaissances.

- En **mars 1871**, la **Commune de Paris** (pouvoir municipal souhaitant autogérer la ville) est élue : elle s'affranchit du gouvernement installé à Versailles. Les Communards, comme **Louise Michel**, sont imprégnés de l'idéologie socialiste (« révolution » dans le doc. 3 ; « drapeau rouge » dans le doc. 5) : elle est la figure féminine la plus emblématique de l'extrême gauche parisienne.
- Les Communards veulent empêcher que les soldats enlèvent « les canons » (doc. 3), ils dressent des « barricades » (doc. 5) et ils « allument comme des torches les Tuileries, le Conseil d'État, la Légion d'Honneur, la Cour des Comptes » (doc. 5) : ils incendient les bâtiments officiels.
- Mais l'action des communards échoue : dans le doc. 5, on lit « la tuerie en masse avait eu lieu quartier par quartier [...] puis vint la chasse au fédéré ». Début avril 1871, Thiers envoie plus de 100 000 soldats reprendre le contrôle de Paris. Du **21 au 28 mai 1871**, les troupes répriment l'insurrection avec une grande violence : c'est la « **Semaine sanglante** ».

B. L'échec des tentatives de restauration monarchique

Doc. 1 page 156 : « Les divisions entre monarchistes »
Doc. vidéoprojeté : « La République conservatrice »
Doc. vidéoprojeté : « L'amendement Wallon »
Doc. 2 page 156 : « Les institutions de la III^{ème} République »

- La forme du régime n'est toujours pas fixée. Les royalistes défendent l'idée d'un retour à la monarchie mais leur candidat au trône, le **comte de Chambord**, refuse l'adoption du drapeau tricolore (il veut le drapeau blanc de la monarchie absolue). Cette position empêche un large rassemblement autour de sa personne. Thiers, désigné Président de la République par la Chambre des députés en août 1871, dessine les contours d'une République conservatrice.
- En **mai 1873**, les monarchistes écartent Adolphe Thiers et élisent un des leurs, **Mac Mahon**, à la **présidence de la République**. Son gouvernement impose le programme du Parti de l'Ordre moral (alliance des partis les plus conservateurs) et promet de renouer avec les valeurs de l'Ancien régime. En novembre 1873, une loi porte le mandat du président de la République à sept ans, afin de lui laisser le temps de préparer la restauration monarchique.
- Mais les victoires des républicains lors de nombreuses élections partielles contrarient les projets royalistes : l'opinion publique évolue et se prononce majoritairement pour la **souveraineté populaire** (pouvoir donné aux citoyens de choisir et de décider par le vote). En **janvier 1875**, un compromis entre les républicains modérés (prêts à s'allier avec d'autres partis) et les monarchistes libéraux (monarchistes modérés et attachés au respect des libertés individuelles et collectives) permet le vote de l'**amendement Wallon** à la Chambre de députés : il instaure l'élection du président de la République à la majorité absolue de la Chambre des députés et du Sénat. Dans la foulée, **trois lois constitutionnelles** sont votées entre **février et juillet 1875**, rendant officielle la République proclamée le 4 septembre 1870 à Paris.

C. Une percée des républicains à la fin des années 1870

Doc. 4 page 157 : « La Chambre des députés après les élections législatives de 1876 »
Doc. vidéoprojeté : « La célébration de l'élection du président Jules Grévy en 1879 »
Doc. 3 page 163 : « Une place et une statue pour la République dans Paris »

- Lors des **élections législatives** de **1876**, les Français confirment leur attachement au nouveau régime : les républicains l'emportent largement (ils occupent près de trois quarts des sièges à la Chambre des députés). En octobre 1877, lorsque le président Mac Mahon et les monarchistes essaient de reprendre la main par une dissolution de la Chambre des députés (qui échoue), la majorité républicaine de 1876 est confortée (deux tiers des sièges de députés).
- Les Républicains doivent donc conserver leurs soutiens électoraux. **Léon Gambetta**, figure majeure parmi les députés républicains, considère que la moyenne bourgeoisie des villes doit être le soutien naturel de la République et qu'il faut diffuser l'idéologie républicaine dans les campagnes où elle est encore peu présente et parfois peu acceptée.
- En **janvier 1879**, **Mac Mahon démissionne** : le républicain modéré **Jules Grévy** est **élu président de la République**. En juin 1879, les deux assemblées quittent Versailles pour retrouver Paris. Les premiers symboles républicains manifestent cette victoire : en 1879, *La Marseillaise* est choisie comme hymne national. À Paris, le gouvernement commande une statue de la République qu'il fait installer au centre de la place du Château d'Eau, rebaptisée Place de la République.

II. Un projet républicain finalement mis en place : 1879-1892

A. Un régime républicain stabilisé sur le plan politique

Doc. vidéoprojeté : « Des débats à l'Assemblée »
Doc. vidéoprojeté : « Les libertés fondamentales »
Doc. vidéoprojeté : « Le vote au cœur de la vie républicaine »
Doc. 1 page 166 : « Contre le vote des femmes »

- Président de la République depuis janvier 1879, Jules Grévy renonce à dissoudre la Chambre des députés et se met en retrait de la vie politique. Le débat entre les partisans d'un régime présidentiel fort et les partisans d'une République parlementaire est tranché par la pratique de la vie politique : la réalité du pouvoir se trouve à la Chambre des députés. La figure majeure de la III^{ème} République est celle du parlementaire, qu'il soit député ou du sénateur, incarnée par de brillants orateurs comme Léon Gambetta, **Georges Clemenceau** ou **Jean Jaurès**.
- Le vote de lois étendant les libertés consolide le régime : **loi sur la liberté de réunion en 1881 ; loi sur la liberté de la presse en 1881 ; loi sur la liberté syndicale en 1884 ; loi sur les associations en 1901**. De plus, la révision constitutionnelle de 1884 rend intangible le caractère « républicain » du régime. Toutes ces lois forment le socle du modèle français de la **démocratie libérale** (régime politique fondé sur le respect des droits et des libertés des individus).
- Les Français font l'apprentissage du débat d'idées lors des campagnes électorales. Le **suffrage universel** (droit de vote accordé à l'ensemble des citoyens, sans condition de revenu ou de naissance) est exclusivement masculin. Les femmes en sont exclues pour des motifs variés : elles sont destinées aux tâches domestiques, elles n'ont pas encore l'instruction suffisante pour prendre part aux débats et elles incarnent la droiture et l'honneur de la famille.

B. Une culture républicaine diffusée parmi les Français

Point de passage et d'ouverture 2 : « 1885 : Les funérailles nationales de Victor Hugo »
Doc. 5 page 165 : « Un témoin raconte »
Doc. 6 page 165 : « L'hommage du pouvoir républicain »
Consigne : En analysant les documents, vous mettrez en évidence les hommages rendus à Victor Hugo, la façon dont la République tente d'associer les Français aux funérailles et dont elle se célèbre elle-même au cours de ces funérailles.

Point méthode : Analyser un texte

- on cite le texte entre guillemets et en donnant le numéro des lignes
- on explique la citation avec des connaissances : dates, personnages, notions...
- on critique le document en mettant en évidence ses intérêts et ses limites pour connaissance de la période ou du phénomène

- Le régime accorde divers honneurs à **Victor Hugo** : son cercueil est d'abord installé sous l'Arc de triomphe puis le convoi funéraire traverse Paris. Enfin, le Panthéon est sécularisé pour accueillir la dépouille du grand homme (doc. 5) et de vibrants discours d'hommage sont prononcés par les principaux responsables politiques républicains (doc. 6).
- Les Français sont invités à veiller le catafalque dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 1885, puis à se rendre sur le trajet emprunté par le cortège funéraire et à investir la place du Panthéon (doc. 5). Le **corps de Victor Hugo est placé dans le Panthéon le 1^{er} juin 1885**.
- La République ne manque pas de se célébrer à cette occasion : le trajet emprunté par le cortège passe devant les grands lieux du pouvoir républicain sous la III^{ème} République (Élysée/Présidence ; Palais Bourbon/Chambre des députés ; Luxembourg/Sénat). Le Président de la Chambre des députés ne manque pas de rappeler qu'Hugo était un grand partisan de la République « trahie » (par le coup d'État napoléonien de 1851), puis de la République « triomphante » (doc. 6) dont il partage les valeurs (« liberté, fraternité [...] justice, humanité ») et pour laquelle il exerça divers mandats (sénateur, député : voir doc. 1).

Doc. 1 page 150 : « La célébration du 14 juillet »
Doc. 5 page 161 : « La mairie et l'école publique d'Arcy-sur-Cure »
Doc. 3 page 160 : « La loi Ferry de 1882 »
Doc. 2 page 158 : « La liberté de la presse »
Doc. vidéoprojeté : « Marianne, allégorie de la République »

- La diffusion de la **culture républicaine** (ensemble des symboles et des pratiques politiques et sociales qui incarnent le régime républicain) se poursuit. Des symboles et des célébrations facilitent l'identification des Français au nouveau régime. En **1880**, le **14 juillet** est adopté comme **fête nationale**. Bals populaires et inaugurations de bustes de Marianne sont organisés à travers tout le pays. La mairie, dont la présence est obligatoire dans chaque commune depuis la loi du 5 avril 1884, devient le lieu privilégié de la démocratie locale, lieu de la République.
- **Jules Ferry**, ministre de l'Instruction publique, fait voter la **loi sur la gratuité de l'enseignement primaire** en **1881**. La **loi rendant l'école laïque et obligatoire** jusqu'à 13 ans est adoptée en **1882**. La loi de 1886 sur l'enseignement primaire laïcise le personnel enseignant : des milliers d'instituteurs sont formés dans les écoles normales. En dix ans, 20 000 écoles sont construites. Ces lois visent à favoriser l'acquisition d'un libre arbitre face à l'influence du clergé et des notables. Elles doivent permettre aux futurs **citoyens** (personnes disposant de droits et de devoirs au sein d'un régime politique) d'exercer leurs droits avec le suffrage universel.
- La liberté de la presse favorise le débat d'idées. Presse d'information ou presse d'opinion, elle possède de nombreux titres. Soixante-dix journaux politiques sont publiés à Paris en 1881, se répartissant à parts égales entre républicains et royalistes. Les années 1880-1910 sont une période faste pour la presse écrite, qui est la principale source d'informations. Les dessinateurs mettent en scène l'information dans des suppléments illustrés des grands journaux. Ainsi, le supplément illustré du dimanche du *Petit Journal*, grâce à l'invention de l'illustration en couleurs en 1884, atteint des tirages record proches du million d'exemplaires en 1895.

C. Des résistances qui sont surmontées par la République

Doc. vidéoprojeté : « La République impie »
Doc. vidéoprojeté : « Rompre avec le gouvernement ? »
Doc. vidéoprojeté : « Le boulangisme contre la République »

- Les catholiques français constituent le foyer principal de résistance à la III^{ème} République, particulièrement dans les campagnes : ils sont fidèles au **pape Pie IX**, profondément hostile à la République française. En **1892**, l'élection du **pape Léon XIII** fait évoluer la situation : il appelle les catholiques français à accepter la III^{ème} République. Si les catholiques restent plutôt défavorables à la laïcisation de l'enseignement, ils se rallient progressivement au régime.
- La III^{ème} République se heurte également à une forte résistance du mouvement ouvrier. Pour de nombreux acteurs du monde ouvrier, la **répression de la Commune de Paris**, lors de la « **Semaine sanglante** », en **mai 1871**, n'est pas pardonnée. Mais la division du mouvement socialiste en de nombreux partis l'empêche toutefois de déstabiliser le régime. Les grèves de 1909 sont férocement réprimées par le gouvernement de Georges Clemenceau.
- Les nationalistes souhaitent le renversement de la III^{ème} République : partisans de l'**antiparlementarisme** (hostilité vis-à-vis du rôle politique joué par le Parlement), ils appellent à la dissolution de la Chambre des députés et à la mise en place d'un régime exécutif fort. Le **général Boulanger**, ministre de la guerre de 1886 à 1887, est leur chef de file. Jouissant d'une grande popularité chez les monarchistes, les cléricaux et les bonapartistes, il est appelé par ses partisans à faire un coup d'État en janvier 1889 mais il y renonce. Pour éviter d'être arrêté, il s'exile à Bruxelles en avril 1889 et finit par se suicider en 1891.

III. Un projet républicain durablement consolidé : 1892-1914

A. La République confrontée à une série de graves crises

Doc. vidéoprojeté : « Les députés mêlés au scandale de Panama »

Doc. 6 page 171 : « Attentat anarchiste contre la Chambre des députés (9 décembre 1893) »

Doc. vidéoprojeté : « L'assassinat du président Sadi Carnot »

Doc. vidéoprojeté : « Les lois scélérates »

• Dans un contexte de corruption lié au scandale de Panama (1892-1893), l'anarchisme (idéologie prônant l'usage de la violence pour détruire l'État) se développe : il défend le recours à la violence pour promouvoir l'affirmation des libertés individuelles en dehors de toute autorité institutionnelle. Auguste Vaillant, qui appartient à ce mouvement, lance une bombe à la Chambre des députés le 9 décembre 1893. Le 24 juin 1894, le président de la République Sadi Carnot est assassiné par un anarchiste à Lyon. Inquiet de la montée des violences, le gouvernement fait voter trois lois entre 1893 et 1894 pour censurer et réprimer le mouvement anarchiste : les socialistes dénoncent ces lois sous le nom de « lois scélérates ».

Doc. vidéoprojeté : « Arte Karambolage : L'affaire Dreyfus (cliquez ici) »

Doc. vidéoprojeté : « L'assassinat du président Sadi Carnot »

Doc. vidéoprojeté : « Les lois scélérates »

• L'affaire Dreyfus constitue une affaire d'espionnage, un fait divers et un scandale d'État qui secoue la France de 1894 à 1906. En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus est accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne puis condamné à la déportation à vie. L'opinion publique est fracturée entre « antidreyfusards » (des hommes de droite antiparlementaire, xénophobe et antisémite) et « dreyfusards » (républicains qui s'appuient sur les idées des Lumières et de la Révolution française). Défendu par Émile Zola dans la lettre intitulée « J'accuse », qui est publiée dans le journal *L'Aurore* le 13 janvier 1898, Dreyfus est rejugé en 1899 et condamné à 10 ans de déportation. En septembre 1899, il obtient la grâce du président Émile Loubet. Il faut attendre 1906 pour qu'il soit innocenté, réhabilité et réintégré dans l'armée à son grade de capitaine.

Point de passage et d'ouverture 3 : « 1905 : La loi de séparation des Églises et de l'État »

Doc. 2 page 174 : « Aristide Briand défend la nécessité d'une séparation »

Doc. 4 page 175 : « Hostilité d'un député catholique envers la séparation »

Consigne : En analysant les documents, vous mettrez en évidence les arguments des républicains favorables à la séparation puis les arguments des catholiques hostiles à celle-ci.

Point méthode : Mettre en relations deux documents

- on peut compléter un document par l'autre : un document explique l'autre
- on peut aussi critiquer un document avec l'autre : un document donne un autre point de vue que l'autre

• Le député socialiste Aristide Briand, chargé de préparer les travaux sur la loi de séparation des Églises et de l'État, votée en décembre 1905, prononce ce discours peu après une nouvelle et vive tension entre l'Église catholique et la République (en 1904) qui a interdit d'enseignement les congrégations religieuses. Aristide Briand constate qu'au lieu de rester neutre et loyale envers la République, l'Église catholique, qui a bénéficié des largesses budgétaires de l'État, n'a pas cessé de s'opposer au régime : en soutenant le président Mac Mahon contre les députés républicains lors de la crise de 1877, puis le général Boulanger (via les monarchistes) de 1886 à 1889, et plus récemment les « antidreyfusards » (à travers le journal *La Croix*) depuis 1898.

• Face à lui, le député catholique Albert de Mun reproche à cette loi de s'inspirer de la politique bismarckienne violemment anticatholique (la « *kulturkampf* »), de voler l'Église catholique (concernant ses biens) et de favoriser sa ruine en refusant désormais de rémunérer le clergé sur les fonds publics et de financer l'entretien des édifices religieux. De plus, la loi a été discutée et votée sans aucune concertation avec le chef de l'Église catholique, le pape Pie X.

B. La consolidation intérieure inachevée de la République

Doc. vidéoprojeté : « Installer la République au village »
Doc. 2 page 158 : « La liberté de la presse »
Doc. 5 page 195 : « La création de la Section française de l'Internationale ouvrière »
Doc. 1 page 167 : « Pourquoi la femme doit voter »

- Les populations rurales se rallient progressivement à la République. Elles ont un meilleur accès à l'information grâce au courrier et à la presse, et voyagent plus facilement grâce au chemin de fer. Les valeurs de la République sont partagées par le maire et l'instituteur du village.
- La classe ouvrière, elle aussi, est mieux intégrée à la République. En 1905, la **fondation de la SFIO** (nom du parti socialiste français) se fait sur le principe de la lutte des classes, comme le syndicalisme, autorisé en 1884. La **charte d'Amiens (1906)** ancre la CGT dans le **socialisme révolutionnaire** (courant visant à la mise en application du socialisme par la révolution). Mais sous l'influence de **Jean Jaurès**, persuadé que le **socialisme** (idéologie prônant l'égalité sociale par la lutte des classes) doit se construire dans la République, le **socialisme réformiste** (courant qui prône la mise en application du socialisme par les élections) s'impose.
- Les femmes restent toujours exclues de la vie politique. Un mouvement **féministe** (idéologie luttant pour les droits des femmes) se structure autour de journaux et d'associations. Avec **Hubertine Auclert**, les premières **suffragettes** (mouvement apparu au Royaume-Uni au début du XX^{ème} siècle visant à obtenir le droit de vote pour les femmes) mettent la question du droit de vote des femmes au cœur du débat public. Mais la majorité de la classe politique et de l'opinion publique françaises ne souhaitent pas que les femmes deviennent citoyennes.

C. La consolidation extérieure fragile de la République

Doc. vidéoprojeté : « La colonisation selon Jules Ferry (28 juillet 1885) »
Doc. vidéoprojeté : « L'Alsace suppliant la France : Ne nous oubliez pas »
Doc. vidéoprojeté : « L'ordre de mobilisation générale du 2 août 1914 »
Doc. vidéoprojeté : « Départ d'une colonne de soldats du 66^{ème} régiment d'infanterie... »

- Les principes de la République (« Liberté, Égalité, Fraternité ») sont en contradiction avec sa politique coloniale. La République fait le choix d'une politique impérialiste en menant des conquêtes : pour les justifier, **Jules Ferry** insiste sur la « mission civilisatrice » de la France.
- Les tensions avec l'Allemagne placent la défense de la patrie au cœur des discours. La perte de l'Alsace et de la Moselle reste une plaie ouverte pour beaucoup de Français. La frontière est entre **patriotisme** (attachement et dévouement envers sa patrie) et **nationalisme** (mouvement politique qui revendique pour une nationalité le droit de former une nation) est de plus en plus étroit. En 1913, une **loi porte le service militaire à trois ans** : seuls certains socialistes défendent le **pacifisme** (doctrine ou action de ceux en faveur du maintien ou du retour de la paix).
- Toutes ces contradictions ne parviennent pas à fragiliser véritablement le consensus républicain établi. En août 1914, à la suite de la mobilisation générale, les citoyens partent au combat, sans euphorie aucune, mais dans une grande discipline républicaine.

Conclusion

- De 1870 à 1879, la III^{ème} République est menacée par les tentatives de restauration monarchique. En 1879, les Républicains remportent, par les élections tous les postes-clés de la République : elle est solidement enracinée. Mais à partir de la fin des années 1880, de violentes crises secouent la III^{ème} République : cependant, celle-ci résiste, ce qui prouve sa solidité.
- **Malgré les crises qu'elle a traversées, la III^{ème} République a réuni autour d'elle une majorité de Français en diffusant ses valeurs auprès de la population par le biais d'une intense propagande.**
- En 1914, lorsque la Première Guerre mondiale éclate, la III^{ème} République est solidement ancrée : elle résiste d'ailleurs à ce conflit long, meurtrier et dévastateur.